

LETON
UR LECOQ
UR DU NOM

ABONNEMENT
Par année \$3.00
Pour six mois 1.50
Pour quatre mois 1.50
Edition Hebdomadaire \$1.00
Administration et Rédaction,
224, Rue Sussex.

LE CANADA

"RELIGION ET PATRIE"

ANNONCES

Première insertion, par ligne..... 10.00
Tous les jours..... 0.05
Trois fois par semaine..... 0.05
Une fois la semaine..... 0.05
Avis de Naissance, Mariage ou Décès. 30
La Société de Publicité,
PROPRIÉTAIRE.

LE CANADA

Ottawa, 5 Août 1886

L'EXPOSITION INTERCOLONIALE

Nous avons parlé hier des différentes espèces de charbon exposées à l'Exposition des colonies, section canadienne; les fers, les cuivres et les métaux précieux, y sont aussi fort bien représentés. Qu'on en juge :

FERS ET CUIVRES

Les minerais de fer comprennent les espèces provenant de toutes les parties de la Confédération; de la Nouvelle-Ecosse principalement, puis du Nouveau-Brunswick, de Québec, d'Ontario et de la Colombie. On a fait une très belle exposition de la grande usine des mines de fer de Londonderry, Nouvelle-Ecosse, la plus considérable de la Confédération. Comme qualité, les fers canadiens doivent être considérés comme bien supérieurs à la moyenne des fers anglais. Ils sont très purs et très riches, approchant de très près les fers de Suède. L'importance du commerce des fers dans la Confédération est considérable. En 1884, l'importation des fers et aciers représentait une valeur de \$75,000,000 de francs, alors que, depuis l'organisation de la Confédération, il y a dix sept ans, l'importation des fers et aciers y représente au-delà de 1,200,000,000 de francs. Or la production locale pourrait facilement satisfaire à cette demande. Les sulphates de cuivre viennent principalement de Québec, Ontario et de la Colombie. Ontario expose ses cuivres de la région du lac Supérieur, un des plus importants dépôts du Globe; et d'une pureté exceptionnelle. Les capitaux anglais devraient se porter de ce côté. On montre de très beaux échantillons d'antimoine de Rawdon, Nouvelle-Ecosse, et aussi de Prince William, N. B.

LES MÉTAUX PRÉCIEUX

Les obélisques forment le trait principal de cette exposition. Celui de la Colombie britannique contient 252,000 onces d'or et représente l'or tiré de la province dans les vingt dernières années, va en environ 250,000,000 de francs. L'obélisque de la Nouvelle-Ecosse représente 395,000 onces d'or tirées de la province jusqu'à cette année. Valeur trente-huit millions de francs. On expose l'or d'alluvion de différentes parties de la Confédération, mais principalement de la paroisse Saint-Georges, Comté de Beauce, Québec. Un lingot a été tiré du lit d'une ancienne rivière à 200 pieds au-dessous de la superficie du sol. Les échantillons venant de Granite Creek, Rivière Simulkaameen, Colombie, sont les plus importants. Ce district promet beaucoup. Un magnifique échantillon de quartz aurifère vient de la mine Albion, comté de Montagu, Nouvelle-Ecosse. On a aussi envoyé de la mine Huronienne, dans le voisinage de Port Arthur.

En fait d'argent, les échantillons les plus importants sont ceux de M. T. A. Keefer, à l'activité duquel on doit la collection considérable venue de Port Arthur. Elle est renfermée dans douze armoires faites avec les bois de la région. L'argent de cette région consiste en blanches entremêlées de pyrites de cuivre. On a découvert un grand nombre de veines argentifères sur différents points de cette région, mais on a encore peu fait pour développer cette exploitation. La mine du Cas'or est celle qui est exploitée avec le plus d'avantage.

NOTRE PROVINCE

Un correspondant du Paris-Canada, parle en ces termes de notre province:

"Le mouvement agricole dans la province d'Ontario peut rivaliser avec celui de Québec, et cette province nous donne en outre la plus haute expression de la vie industrielle dans le Canada.

C'est là qu'on trouve les grandes filatures de coton, les horlogeries, les fonderies, les établissements de construction de machines agricoles et autres, les manufactures de meubles, d'ustensiles et de quincaillerie, les salines et les raffineries d'huiles, approvisionnant de leurs produits toute la contrée.

La province d'Ontario est encore renommée pour ses sources de pétrole, ses bois et ses minerais. Sa production en fruits est considérable, nous citerons spécialement ses pommes, ses pêches, ses abricots, ses melons et surtout ses raisins dont la récolte est tellement abondante qu'elle donne lieu à une fabrication de vins d'une importance assez grande."

LA LIGNE COURTE DE MONTRÉAL À HALIFAX

Un reporter du Herald de Montréal s'étant présenté chez sir George Stephen et M. Van Horne, ces jours derniers, ces messieurs lui ont accordé une entrevue.

— Quel progrès, a-t-il demandé à Sir George, a fait le projet de la ligne courte de Montréal à Halifax? — La ligne courte sera en opération depuis Montréal à la frontière du Maine vers le 1er décembre, a répondu Sir George.

Nos ingénieurs ont refait les opérations et sont maintenant occupés à fixer le parcours à travers l'Etat du Maine. Nous espérons signer les contrats d'exécution dans quelques semaines. Les travaux commenceront aux deux extrémités et nous aurons la voie complète de Montréal à Moncton, prête pour l'automne de 1887. La construction du pont sur le St Laurent à Lachine marche rapidement et nos trains y passeront cet automne même.

Nous nous en allons aussi très rapidement l'établissement de la traverse du lit de Québec pour passer les trains d'une rive à l'autre. L'Intercolonial se trouvera ainsi relié à la ligne de la Rive Nord qui appartient à la compagnie du Pacifique.

La Nouvelle-Ecosse aura donc une communication directe avec Montréal et l'Ouest, indépendamment du Grand Tronc, et quand la ligne courte sera achevée, vous aurez deux voies ferrées ouvertes vers les provinces occidentales.

J'ajouterai ici, remarqua M. Van Horne, que la ligne internationale qui fait partie de la ligne courte a été très faussement décrite et représentée. C'est une excellente ligne et en parfait état. J'y ai voyagé la semaine dernière, à la vitesse de 50 milles à l'heure, et cette vitesse est suffisante pour les voyageurs.

Le don d'une terre

Le lot de terre situé au Lac Témiscamingue, et offert à l'un des membres de la société St Joseph d'Ottawa, par M. la Grand Vicar Routhier a été tiré au sort à l'assemblée de mardi soir. L'heureux gagnant a été M. Auguste Gagnon. Plusieurs conditions avaient été stipulées, entre autres que l'acquéreur du lot devra aller s'y établir. Nous pouvons donc compter M. Gagnon comme un nouveau colon de la fertile vallée du Lac Témiscamingue et à l'avance, nous lui souhaitons succès.

ÇA ET LA

Le juge Clark, de Cobourg, est à Ottawa.

L'honorable M. Larivière, ministre de l'Agriculture pour Manitoba, est actuellement à Russell.

Sa Grandeur Mgr Taché est passé par Ottawa en route pour Winnipeg. Sa Grandeur était bien rétabli.

M. Tassé, M. P., qui est en ville depuis mardi, part ce soir avec sa famille pour un voyage au Saguenay.

Sir Hector Langevin est parti hier soir pour Québec. Le ministre des Travaux Publics sera de retour dans la Capitale lundi prochain.

Un journal de Québec dit que les élections provinciales n'auront lieu avant la fin de novembre. Pour mieux dire, nul n'en connaît la date.

M. A. N. Montpetit n'a convoqué jusqu'à présent aucune assemblée publique dans le comté de Soulanges et tout fait croire qu'il s'est décidé à ne pas poser sa candidature dans ce comté.

Les seuls candidats en vue sont MM. A. G. Bourbonnais et William Duckett.

Les meilleures places quand il tonne

Il est bon de savoir qu'il y a plus de sûreté au milieu des grandes réunions d'hommes qu'ailleurs; que les clefs dans les poches, les bagues aux doigts, les montres au poignet, le Janger; que le très proche voisinage des grands arbres est d'autant plus à craindre qu'ils sont plus vieux; que les bâtiments élevés, le bord des rivières, les cloches dans les églises, sont très exposés; qu'il ne faut pas s'adosser à un mur; qu'il est prudent au fort d'un orage de ne pas toucher aux espagnolettes des fenêtres, de ne point se placer dans les courants d'air, et de ne pas se tenir près des cheminées, même lorsqu'il n'y a point de feu au foyer.

Le Dr Brewer, et d'autres avec lui, pensent qu'en pleine campagne les meilleures places quand il tonne sont à environ vingt quatre pieds d'un grand arbre, d'un bâtiment élevé, d'une rivière ou d'un ruisseau. Que les meilleures sont au milieu des chambres dans la journée et un lit de fer la nuit.

Les effets de la foudre sont toujours dangereux, et pendant l'été il arrive assez souvent que des maisons et des granges de cultivateurs sont incendiées pendant les orages. On signale un paratonnerre, qui ne demande que bien peu de frais et qui préserve les maisons.

Un grand fil de laiton en cuivre que l'on épingle, on l'applique contre une perche de bois blanc, puis on enveloppe le tout d'une couche de paille tressée comme une corde. On laisse passer la pointe du fil de laiton, puis on place ce conducteur près de la maison en enfonçant dans la terre l'extrémité qui touche le sol.

La science a en effet démontré que ce qu'on nomme une bouteille de Leyde, chargée d'une quantité d'électricité assez forte pour tuer un bœuf, est immédiatement déchargée sans étincelle et sans explosion par un bout de paille, n'est il que deux pouces de longueur. On peut, comme on le voit, préserver facilement du tonnerre les maisons et les meules de grain ou de foin qui restent dans les champs.

Concert en plein air

Hier soir, la musique des Gardes à pied du Gouverneur a donné un concert en plein air sur le carré Cartier. Une foule immense de promeneurs s'y étaient donné rendez-vous; de 8 h. à 10 h. de délicieuses symphonies se sont fait entendre. Nous espérons que ce corps de musique continuera encore à réjouir le public une fois par semaine durant la belle saison, par de jolis concerts comme celui d'hier soir.

Courrier de Montréal

—L'honorable M. Tallon est retourné à Québec, hier soir.

—A la cour du Recorder, hier, la liste contenait vingt deux noms.

—Hyppolite Pellerin est accusé d'avoir battu sa femme. Procès aujourd'hui.

—La cause de M. Racine, de Longueuil, accusé de corruption électorale, a été remise à mardi.

—Le concert de l'Harmonie, qui devait avoir lieu mardi, au carré Dominion, a été remis à ce soir.

—Un nommé Brousseau est tombé du haut d'une maison, rue de la Duchesse, et s'est infligé quelques blessures.

—Hier matin le Recorder a condamné à \$10 d'amende ou 2 mois de prison un blasphémateur nommé Poitras.

—M. Charles Lamotte, agent de propriété foncière, a été nommé, hier matin, curateur à la succession de feu sir Francis Hincks.

—Plusieurs causes importantes ont été portées en cour d'Appel, hier. La banque d'Hochelega est portée dans quatre de ces causes.

—Le feu s'est déclaré hier matin chez M. John Dohney, épicer, rue Wellington, 373. On l'a éteint sans difficulté. Pertes \$500, couvertes par les assurances.

—George Frankland, âgé de 17 ans, s'est cassé la jambe, au-dessus de la cheville du pied en tombant des chars du Grand-Tronc sur les quais, hier après-midi.

—Le grand comtable Bissonnette a arrêté M. George E. Symmes sur l'accusation d'avoir écrit une lettre libelleuse contre la société Lancôté et Doyon.

—Le grand comtable Bissonnette a arrêté John G. Brazier, accusé de négliger de pourvoir à la subsistance de sa famille. Le juge Dugas l'a admis à caution immédiatement.

—Un homme du nom de Edouard Racine est tombé d'une voiture auprès de la gare Dalhousie, il s'est infligé des blessures graves. On l'a transporté à l'hôpital Notre-Dame.

—Georgina Lépine, fillette de 14 ans, demeurant au No 40 rue Maisonneuve, a eu la main déchirée dans une machine à coudre à la manufacture Hudon. A l'hôpital Notre-Dame.

—Un enfant de 6 ans, Ernest Castorin, rue Amherst, a été renversé par un cheval. Il a une blessure au-dessus de l'œil gauche et l'anneau du cou rompu. A l'hôpital Notre-Dame.

—Stanislas Robert, de la rue Saint-Henri, a été arrêté sous l'accusation d'avoir volé un rasoir à un nommé Lapointe, et il a été amené hier matin devant le magistrat de police.

—Le monteur de M. Hall, de la valeur de \$300, a été remis au détective Keller, par celui qui avait prêté \$10 à M. Hall et reçu la montre en gage. M. Hall est maintenant à New York.

—Yon doit présenter une requête au conseil de ville afin que la lampe électrique soit placée sur toutes les rues transversales entre les rues Saint-Laurent, Saint-Antoine et Craig.

—Hier matin, le capitaine du "Lake Superior" a requis les services de deux constables du harem. Certaines personnes voulaient empêcher les ouvriers de travailler à bord de son vaisseau.

—Les officiers du 66e bataillon, C. R., ont décidé de faire leur excursion vendredi soir, à bord du vapeur "Canada" au lieu de "Berthier" vu le grand nombre de billets qui ont été vendus. Départ du quai de l'île Sainte-Hélène à 8 heures.

—Hier, à la cour de police, Zoé Canot, convaincue de vol, a été condamnée à 10 jours de prison. James McKeefer, convaincu d'assaut et battu sur la personne de Joseph Campeau, a été condamné à \$5 et les frais ou 20 jours de prison.

—Les élections annuelles du collège Sainte-Marie ont eu lieu lundi. En voici le résultat: Recteur, Révérend Père Turgeon, S. J.; Préfet d'étude Révérend P. Schmidt, S. J.; Révérend N. Garceau, S. J. Directeur. Les professeurs seront les mêmes que l'an dernier.

—Les directeurs de la compagnie du chemin de fer de la Rive Sud ont tenu une assemblée d'hier matin, le tracé du chemin entre Yamaska et la Rivière Saint-François, ont décidé de demander immédiatement des soumissions pour la construction de cette section.

—Le sous-chef McCulloch a exercé les pompiers des stations Nos 3, 4 et 9 sur le champ de mars. L'échelle Hayes a enlevé le toit de la maison Greenfields, carré Victoria, et chacun des hommes a dû en faire l'ascension.

—M. le Dr A. Brodeur, professeur de l'Université Laval, a passé sa thèse devant la faculté de médecine de Paris, avec la meilleure note possible, le 30 juillet dernier, il doit revenir dans le mois d'août à Montréal. Sa thèse traite de l'intervention chirurgicale dans les affections des reins et il l'a soutenue avec succès devant MM. les professeurs Trélat, Faratray, Reclus et Landouzy.

AVIS AUX MÈRES—Le Sirop Calman de Madame Winslow devrait toujours être employé lorsque les enfants font leurs dents. Il soulage tout de suite le petit être souffrant; il produit un sommeil naturel, tranquille, en enlevant les douleurs de l'enfant, et le petit chérubin s'éveille aussi frais qu'un bouton de rose. Ce sirop est agréable au goût. Il calme l'enfant, adoucit les gencives, chasse toute souffrance, éloigne les vents, régularise les intestins, et est le meilleur remède connu pour la diarrhée provenant soit de ce que l'enfant fait ses dents, soit d'autre cause. Vingt-cinq cents la bouteille. Assurez-vous, et demandez le "Sirop Calman de Madame Winslow," et n'en prenez pas d'autre sorte.

Gare les Amorcees

Parce que des pièges en sont tout près

Les fraudeurs du commerce, comptant sur la bêtise d'une notable portion du public, annoncent qu'ils vendent telle chose pour telle somme, qui est au-dessous du prix courant généralement connu. Leur calcul est de mettre sous l'impression qu'ils vendent à meilleur marché que leurs confrères et qu'il est avantageux d'acheter chez eux. En fait, les personnes crédules, amies d'une confiance mal-placée, paient ces magasins, où elles paient des prix exorbitants pour les effets dont elles ne savent juger la qualité et la valeur. C'est commettre un pas de plus vers la ruine, car les commerçants n'ont pas de prix fixes, leurs demandes varient suivant le plus ou moins d'expérience, ou même de bonne foi, des acheteurs. La preuve: c'est qu'ils finissent le plus souvent par accepter une somme bien moindre, ou celle qu'ils ont d'abord déclarée être ce qu'il y a de plus raisonnable. D'ailleurs, n'est-il pas fort désagréable d'être obligé, sous peine de payer trop, de discuter et implorer, en un mot de soutenir un combat de paroles avec un commis, à qui l'habitude de la chose donne sur vous un avantage considérable? Vous ne savez quand arrêtera votre marchandement: d'un côté craignant de ne pas avoir amené le vendeur à son plus bas prix; et de l'autre côté redoutant l'inutilité de nouveaux débats. Une personne sage achètera quelquefois l'article particulier dont le bas prix est annoncé, mais nul autre, sachant que la réduction sur l'un d'eux qu'un attrapeur pour faciliter une augmentation illégitime sur les autres.

Au magasin tenu par le sousigné, il n'y a QU'UN SEUL PRIX

pour le comptant et qu'un seul prix pour le crédit, marqués en chiffres ordinaires. Pas de marque secrète. Les marchandises y sont vendues à aussi bas prix que le permettent leur achat en gros au comptant, une administration économique de l'établissement et une grande modération dans la recherche du profit. L'encouragement accordé jusqu'aujourd'hui à cette maison, par le public, est la démonstration de ce qui précède.

MEUBLES. POELES
Plume, Matelas, Ets à Ressorts, Vaincelles, Verrerie, Ferblanterie, Bâtiments de cuisine, Couteillers etc.

E. D. D'Orsonnens,
GERANT
Viv-a-vis le Gros Orme
Rue Principale, Hull

B. G.

—Yon doit présenter une requête au conseil de ville afin que la lampe électrique soit placée sur toutes les rues transversales entre les rues Saint-Laurent, Saint-Antoine et Craig.

—Hier matin, le capitaine du "Lake Superior" a requis les services de deux constables du harem. Certaines personnes voulaient empêcher les ouvriers de travailler à bord de son vaisseau.

—Les officiers du 66e bataillon, C. R., ont décidé de faire leur excursion vendredi soir, à bord du vapeur "Canada" au lieu de "Berthier" vu le grand nombre de billets qui ont été vendus. Départ du quai de l'île Sainte-Hélène à 8 heures.

—Hier, à la cour de police, Zoé Canot, convaincue de vol, a été condamnée à 10 jours de prison. James McKeefer, convaincu d'assaut et battu sur la personne de Joseph Campeau, a été condamné à \$5 et les frais ou 20 jours de prison.

—Les élections annuelles du collège Sainte-Marie ont eu lieu lundi. En voici le résultat: Recteur, Révérend Père Turgeon, S. J.; Préfet d'étude Révérend P. Schmidt, S. J.; Révérend N. Garceau, S. J. Directeur. Les professeurs seront les mêmes que l'an dernier.

—Les directeurs de la compagnie du chemin de fer de la Rive Sud ont tenu une assemblée d'hier matin, le tracé du chemin entre Yamaska et la Rivière Saint-François, ont décidé de demander immédiatement des soumissions pour la construction de cette section.

—Le sous-chef McCulloch a exercé les pompiers des stations Nos 3, 4 et 9 sur le champ de mars. L'échelle Hayes a enlevé le toit de la maison Greenfields, carré Victoria, et chacun des hommes a dû en faire l'ascension.

—M. le Dr A. Brodeur, professeur de l'Université Laval, a passé sa thèse devant la faculté de médecine de Paris, avec la meilleure note possible, le 30 juillet dernier, il doit revenir dans le mois d'août à Montréal. Sa thèse traite de l'intervention chirurgicale dans les affections des reins et il l'a soutenue avec succès devant MM. les professeurs Trélat, Faratray, Reclus et Landouzy.

AVIS AUX MÈRES—Le Sirop Calman de Madame Winslow devrait toujours être employé lorsque les enfants font leurs dents. Il soulage tout de suite le petit être souffrant; il produit un sommeil naturel, tranquille, en enlevant les douleurs de l'enfant, et le petit chérubin s'éveille aussi frais qu'un bouton de rose. Ce sirop est agréable au goût. Il calme l'enfant, adoucit les gencives, chasse toute souffrance, éloigne les vents, régularise les intestins, et est le meilleur remède connu pour la diarrhée provenant soit de ce que l'enfant fait ses dents, soit d'autre cause. Vingt-cinq cents la bouteille. Assurez-vous, et demandez le "Sirop Calman de Madame Winslow," et n'en prenez pas d'autre sorte.

COUPONS

Coupons à moitié prix pendant la grande vente argent comptant qui se poursuit actuellement.

Conditions comptant Un seul prix

BRYSON
GRAHAM
et Cie,
150, 152, 154, rue Sparks.

& Cie.

Mesdames! Attention!

Rappelez-vous qu'un grand massacre d'ARTICLES DE MODES et CHAPEAUX, Commence Aujourd'hui.

Magnifiques Chapeaux blancs, nouvelles formes, 25 cts., valant de puis \$1.00 à \$2.00. Plumes, Fleurs, Dentelles, etc., etc., à de grandes réductions. Les articles doivent être vendus; donc, venez en foule au Magasin populaire de Modes WOODCOCK 39 Rue Sparks.

Vente à bon Marché

L'IMMENSE SUCCÈS ARTICLES

—DR—
MODES
Sacrifiées à moitié Prix

Mlle A. McDonald
Maison de Modes Parisienne
521 RUE SUSSEX,
Quatrième porte de la rue York.

Montres, Chaines, Colliers Etc.,

VENDES AUX CONDITIONS TRES FACILES DE \$1. par semaine

—PAR—
Chevrier Freres,
466, RUE SUSSEX.

Montres d'or pour dames, reveil matins, cadres miroirs, etc.,

vendus à la semaine par

CHEVRIER FRERES

N. B. Vous aurez la visite de notre agent avec des échantillons.

AUX FAMILLES!!

Epiceries! Epiceries! Epiceries!

Grande Reduction CHEZ

N. A. SAVARD

Cinq palettes de savon d'odeur pour 5 cts.

Confitures aux pommes, 10 cts. la lb. Fraises et fraises, 15 cts. par lb. Biscuits Soda, 7 cts.

Graisse Canadienne, 10 cts. la lb. Sirop, 10 cts. la pinte. Allumettes autrichiennes 20 cts. par 12 boîtes.

Moulin à café \$1.50. Le café est toujours frais moulu. Vous moulez une livre de café dans le temps de le dire. Poudre Allemande sans rivale, 20 cts. par boîte.

Sirop Ambre 1er qualité 10 cts. par pinte. Bonbons français, 12 1/2 cts. la lb. Lard, 1ère qualité, 7 cts. la lb. 1ère qualité d'allumettes pour 7 cts. la boîte. Vermicel macaroni 15 cts. pour 2 lbs. Afin de servir les pratiques avec promptitude et ponctualité quatre nouveaux commis ont été engagés. ALLEZ CHEZ N. A. SAVARD Coin des rues Dalhousie et Murray. Ottawa, 16 juin 1886—lan